



Le Saint-Siège

Pèlerinage Apostolique au Bangladesh, à Singapour, aux Îles Fiji, en Nouvelle Zélande, en Australie et aux Seychelles (19 novembre-1er décembre 1986)

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AU CORPS DIPLOMATIQUE*

Canberra (Australie), 25 November 1986 Excellences, mes chers amis, Je remercie Mgr l'archevêque Brambilla pour les chaleureuses paroles qu'il m'a adressées pour me souhaiter la bienvenue en cette Nonciature apostolique. Je suis vraiment heureux de pouvoir prendre contact avec les membres du Corps diplomatique, de vous saluer et de vous exprimer toute mon estime pour votre rôle important de Chefs des Missions diplomatiques ici à Canberra. 1. En 1970, durant sa visite en Australie mon Prédécesseur Paul VI put, lui aussi, rencontrer les membres du Corps Diplomatique. A ce moment il parla des nombreuses similitudes existant entre la mission du Corps Diplomatique et la sienne propre. Comme il le dit: "Vous travaillez pour la cause de l'ordre international et du pacifique progrès des populations, vous prodiguant dans un généreux effort de collaboration tellement nécessaire dans le monde d'aujourd'hui -- collaboration pour établir les conditions d'une paix juste et créer les fondements d'une société interdépendante où le riche aide le pauvre, où le fort soutient le faible" (Sidney, 1er décembre 1970). Ces mémorables paroles résument en grande partie ce qu'il y a d'important et d'essentiel dans votre activité, et en grande partie ce qu'il y a de noble dans votre vocation de diplomates. 2. Vous avez l'heureuse fortune d'être accrédités près d'un pays qui tient en haute considération les valeurs sur lesquelles se base l'ordre international et qui a fait énormément pour le progrès pacifique des peuples. En s'efforçant d'être témoin de la dignité humaine et de reconnaître le caractère d'interdépendance de la société, l'Australie a généreusement ouvert la porte à des millions d'immigrés et de réfugiés proclamant que la liberté, l'égalité et le respect des droits de l'homme figurent parmi ses principales priorités. C'est dans ce contexte que vous êtes appelés à offrir votre collaboration et à donner votre contribution à la cause de l'ordre international et du progrès pacifique des peuples. 3. Précédemment, j'ai déjà exprimé ma conviction de ce que "l'instauration d'un ordre basé sur la justice et la paix est aujourd'hui de vitale nécessité... la nécessité de considérer que le bien commun de toute la famille des nations est clairement un devoir éthique et juridique" (Message pour la XIXème Journée Mondiale de la paix 1986, 4). Comme diplomates vous avez pris à charge ce devoir éthique et juridique. Vous êtes appelés à être des serviteurs de l'humanité experts dans l'art d'agir pour le bien commun de toute la famille des nations. Il est naturel que vous soyez attentifs à vos pays respectifs et à leurs intérêts. Mais vous savez toutefois qu'un excessif amour-propre ne saurait être vraiment avantageux car il finira à la longue par être nuisible à lui-même. En même temps ce qui favorise le bien commun international est réellement bénéfique pour toutes les nations du monde. 4. En tant que Corps Diplomatique uni, vous devez donner dans vos rapports mutuels un exemple de la réalité que vous êtes appelés à promouvoir dans le monde:

solidarité, dialogue et fraternité. Il faut également que ces objectifs soient votre méthode et ils vous invitent à collaborer avec un esprit de confiance mutuelle. Ceci veut dire que vous devez être des hommes d'avant-garde pour opérer les changements partout où des changements s'imposent. Et en fait, les plus grands changements nécessaires exigent un continuel renouveau du cœur et l'ouverture vers autrui. Comme diplomates vous avez la charge "de faire des besoins fondamentaux et primordiaux de l'humanité, le premier impératif de la politique internationale" (ibid.). Il en est ainsi parce que l'humanité a réellement une unité d'intérêts: l'humanité constitue vraiment une seule famille.⁵ La paix est le fruit de relations justes et honnêtes à tous les niveaux de la vie humaine, y compris le niveau social, économique culturel et éthique. Et la paix internationale est le fruit d'un juste ordre international. Il y a vingt cinq ans, le Pape Jean XXIII entreprit de parler longuement des exigences de la justice dans les relations entre pays ayant un développement économique différent. Faisant appel à la solidarité qui unit tous les peuples et fait qu'ils sont tous membres de la même famille humaine, il invita toutes les nations qui jouissent de biens matériels abondants à ne pas ignorer la situation des nations où règnent la misère et la famine ou qui ne jouissent pas des droits humains fondamentaux (cf. Mater et Magistra, 157). Certes, si vous ne pouvez faire tout ce qui est nécessaire pour rénover l'ordre international, au moins il vous est possible de faire énormément. Votre attitude, vos contacts et vos décisions doivent toutes refléter la vision d'un ordre international qui soit nouveau et riche d'espérances précisément parce que reconnaissant une solidarité humaine universelle. Cette vision doit reconnaître en même temps les menaces contre la paix, partout où elles apparaissent: -- dans un excessif et stérile égoïsme; -- dans des blocs exclusifs fermés au bien-être du reste du monde; -- dans tout ce qui freine le développement des peuples; -- dans la course aux armements nucléaires ou non; -- dans les abîmes sociaux et économiques qui séparent les nations; -- dans les injustices qui piétinent les droits de l'homme -- dans la violence de la haine et du terrorisme; -- dans les systèmes totalitaires qui empêchent les personnes de décider de leur propre avenir.⁶ C'est sur la base d'une nouvelle vision de l'ordre international tenant compte tant des obstacles entravant la paix que des possibilités de les franchir que le dialogue de la paix a lieu. Ce dialogue vise à éliminer méfiance, division confrontation; il lutte pour défendre le fragile trésor de la confiance--confiance dont a besoin la famille humaine -- entre frères et sœurs qui partagent la même humanité. Le dialogue de paix vise à promouvoir une solidarité universelle dans la cause du développement mondial: aider les affamés, les malades, ceux qui sont dans le besoin et en même temps, apprendre à de vastes secteurs de l'humanité à utiliser leurs propres talents pour édifier, avec l'aide de Dieu, leur propre avenir. Tout ceci est non seulement l'objet de votre dialogue mais aussi le but de votre exaltante mission: l'édification d'un ordre international plus juste et pacifique. Cher Amis : daigne le Dieu Tout-Puissant vous donner force et lumière dans votre activité au service de votre propre patrie et au service de toute la famille des nations interdépendantes

!

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.50 p.13. © Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana